



Engagés pour vivre et travailler autrement

Livret de région et secteur



Décembre 2013

mouvement chrétien des cadres et dirigeants

Sommaire

CE LIVRET	3
INTRODUCTION	4
LA MISSION DU MCC DANS LA MISSION DE L'EGLISE : SA CHARTE	6
L'ANIMATION DE LA REGION, DU SECTEUR OU DE L'EQUIPE : QUELS ENJEUX POUR LE MOUVEMENT ?.....	7
DES ENJEUX COMMUNS DES OBJECTIFS PARTAGES	8
UNE ORGANISATION AU SERVICE DE CES MISSIONS.....	11
UN OUTIL DE PARTAGE D'EXPERIENCE	15
LA CARTE DES RÉGIONS	16

CE LIVRET

POUR QUI ?

L'EQUIPE DE SECTEUR

L'EQUIPE DE REGION

POURQUOI ?

CREER

APPELER

PROPOSER

DYNAMISER

DONNER DES IDEES

PARTAGER L'EXPERIENCE

INTRODUCTION

Fort de 6000 membres répartis en équipes à travers toute la France et quelquefois au-delà des frontières, le MCC ouvre un espace à tous les responsables, dirigeants, cadres, jeunes professionnels qui essayent de vivre leurs responsabilités à la lumière de l'Évangile.

Il apporte à ses membres un soutien humain et spirituel fort à travers **l'équipe**, cellule de base et lieu privilégié de l'engagement de ses membres.

Il a besoin d'une structure qui réunit les équipes entre elles et qui permet un témoignage dans le monde économique et social afin de répondre pleinement à sa mission d'Église.

Après avoir actualisé le livret d'équipes, édité de nouvelles plaquettes de communication du Mouvement et refondu complètement le site Internet, nous avons souhaité préciser à travers ce livret le rôle et les modalités pratiques de fonctionnement des secteurs et des régions.

Le Secteur est un regroupement d'équipes sur une même zone géographique, une ville, un diocèse. C'est le niveau d'activité du Mouvement le plus visible pour un équipier.

Il favorise la vitalité des équipes, organise l'accueil de nouveaux membres et permet des échanges d'expérience et d'idée en étant attentif aux situations locales.

La Région rassemble les secteurs d'une même région économique et comprend plusieurs départements ou diocèses. Elle constitue un lieu pour faire vivre le Mouvement dans sa dimension collective en lien avec le Bureau National en respectant le principe de subsidiarité dans son fonctionnement avec les secteurs.

Régions et Secteurs participent aux **instances nationales du MCC** :

Le Conseil national regroupe les responsables nationaux, les responsables de régions et de secteurs, les aumôniers de régions et de secteurs, ainsi que les responsables des réseaux et services. Il décide des grandes orientations du Mouvement.

L'Équipe nationale regroupe les responsables nationaux et les responsables et aumôniers de régions, les responsables des réseaux et services. Elle élabore les orientations du Mouvement et prépare les décisions du Conseil national. Elle veille à l'exécution par le Bureau national des décisions prises en Conseil national.

Le Bureau national est l'organe exécutif de l'Équipe nationale et l'organe représentatif du Mouvement dans son ensemble vis-à-vis de l'extérieur. Il est animé par des Responsables nationaux élus par les responsables de région. Il coopte les membres du Bureau national et les soumet pour approbation à l'Équipe nationale. Chacun des membres du Bureau est correspondant d'une ou plusieurs régions. L'Aumônier national en est membre de droit et en est l'accompagnateur spirituel.

Il exerce la responsabilité générale d'animation de l'aumônerie du mouvement.

L'organisation qui est présentée dans ce livret est appelée à s'adapter aux réalités locales et constitue simplement un cadre de référence pour aider les personnes appelées à prendre des responsabilités dans le mouvement.

Que cet outil mis à votre disposition soit ressenti comme une aide suite à l'appel que vous avez reçu, qu'il vous permette de diffuser l'esprit du mouvement qui est décrit dans la Charte.

Yves et Geneviève-Isabelle Coulomb, Jacques Arminjon
Responsables nationaux

LA MISSION DU MCC DANS LA MISSION DE L'ÉGLISE : SA CHARTE

Le MCC coopère à la mission de l'Église tout entière. Il a pour but d'apporter aux hommes et aux femmes qu'il réunit le soutien humain et spirituel dont ils ont besoin pour progresser ensemble dans la foi, pour devenir personnellement et collectivement témoins du Christ et messagers de sa bonne nouvelle, là où ils vivent.

Le Mouvement a pour mission d'aider ses membres à agir davantage selon l'Esprit du Christ dans tous les lieux où s'exercent leurs responsabilités, partout où s'élaborent et se déterminent leurs décisions. Il apporte une attention privilégiée aux situations et aux responsabilités liées à la vie professionnelle, en particulier celles des cadres et dirigeants du monde économique et social, ainsi qu'aux environnements français, européens et mondiaux dans lesquels cette vie s'inscrit.

En vue de bâtir un monde plus humain, il invite ses membres à témoigner de leur Espérance, en cherchant à vivre et travailler autrement et en sachant y mettre le prix.

Inséré dans la société par les diverses activités de ses membres, le MCC y est aussi présent comme groupe social organisé. A ce titre et en tant que Mouvement d'Église, il a pour vocation :

- de contribuer aux débats concernant les évolutions de nos sociétés, en étant particulièrement attentif aux processus d'exclusion et aux situations de pauvreté ;
- de prendre à l'échelon local, national et international, des initiatives concrètes - paroles ou actions - qui portent témoignage de la foi qui l'inspire et l'oriente.

octobre 1995

L'ANIMATION DE LA REGION, DU SECTEUR OU DE L'EQUIPE : QUELS ENJEUX POUR LE MOUVEMENT ?

Afin de remplir au mieux ces missions, le MCC a besoin de pouvoir s'appuyer sur une organisation efficace qui lui permette de mieux connaître ses membres et leurs préoccupations, de leur offrir des lieux d'échanges, de témoignages et de soutien humain et spirituel, de leur permettre de participer aux débats de sociétés et de porter témoignage de leur foi.

Pour cela, il fait appel à certains de ses membres qui, pour un temps donné (3 ans), partagent la responsabilité de cette mission, conscients des enjeux qu'elle représente pour le Mouvement :

- ***Mieux comprendre les attentes et les besoins des équipiers,***
- ***Garantir l'authenticité de la démarche conduite dans les équipes,***
- ***Aider les équipiers à prendre la dimension du Mouvement,***
- ***Faire connaître le Mouvement, en particulier auprès des Jeunes Professionnels, et développer sa dimension apostolique,***
- ***Etre un Mouvement d'Eglise.***



DES ENJEUX COMMUNS DES OBJECTIFS PARTAGES

Si les enjeux sont communs, le Secteur et la Région se complètent en remplissant des rôles différents dans l'animation du Mouvement.

LE SECTEUR

SA MISSION

Au service des équipes, le secteur crée des relations entre elles et entre leurs membres ; Il veille à renforcer leur sentiment d'appartenance au Mouvement.

Il est à l'écoute des équipes et de ses membres et attentif à leurs besoins.

Il contribue aux échanges au sein de tout le Mouvement et assure la promotion de la revue « Responsables ».

En développant l'accueil de nouveaux membres, il participe à la mission apostolique du Mouvement.

SES OBJECTIFS

Susciter chaque année de nouvelles équipes et les accompagner dans leur développement

Porter une attention particulière aux Jeunes Professionnels et entretenir un lien avec le monde étudiant (notamment CGE,)

Veiller à ce que la démarche du MCC soit proposée aux différents acteurs socio-économiques du secteur

Choisir, former et suivre les aumôniers et accompagnateurs spirituels,

Soutenir les équipes existantes

Inciter les membres au versement des cotisations et aux abonnements à « Responsables » lien et support de la vie du Mouvement

Aider le Mouvement à se faire connaître localement (organisation ou participation à des évènements locaux, tracts, publications,)

Veiller au lien avec les paroisses et le diocèse

Organiser des formations pour le secteur

LA REGION

SA MISSION

Soutenir les responsables de secteurs dans leur mission
Au service des secteurs, les aider à entretenir des relations entre eux
Représenter les secteurs aux instances nationales (en particulier à l'Equipe Nationale)
Participer à l'administration du Mouvement (inscription, cotisations et abonnements)
et assurer la promotion de la revue « Responsables »
Promouvoir dans les secteurs les liens et les échanges avec les autres mouvements et avec l'Eglise locale
Représenter le mouvement auprès des instances diocésaines lorsque le découpage des secteurs ne correspond pas aux diocèses

SES OBJECTIFS

Soutenir les secteurs notamment là où l'animation fait défaut
Les aider à choisir, former et suivre les aumôniers et accompagnateurs spirituels
Promouvoir le mouvement dans la région
Porter une attention particulière aux Jeunes Professionnels
Suivre les cotisations et abonnements
Organiser des évènements élargissant le débat du mouvement à des enjeux socio-économiques

L'ÉQUIPE DE SECTEUR

Elle est composée

- De responsable(s) de secteur (cela peut se faire en couple) qui anime le secteur, est membre de l'Équipe de Région et représente les équipiers au Conseil National (assemblée générale du mouvement)
- De l'accompagnateur spirituel du secteur
- Des responsables des équipes du Secteur

Le responsable de secteur :

Avec l'équipe de secteur, il définit les objectifs à poursuivre pour le secteur, organise la vie du secteur et veille à ce que son secteur soit partie prenante dans le tissu ecclésial local (apostolat des laïcs, CCFD, synodes ou manifestations diocésaines, autres mouvements).

Son mandat est de 3 ans. Il appelle son successeur qui reçoit sa lettre de mission des responsables régionaux.

Avec l'accompagnateur spirituel du secteur, il recherche les accompagnateurs spirituels d'équipes.

Il veille à la formation humaine et spirituelle des équipiers, des responsables d'équipes et de leurs accompagnateurs en faisant appel aux outils existants dans le mouvement.

Il organise l'accueil de nouveaux membres et la création d'équipes.

L'accompagnateur spirituel du secteur :

Généralement ministre ordonné, il est nommé par l'Evêque de son diocèse, et le représente auprès du MCC.



Son mandat est de 3 ans, renouvelables.

Il participe à la vie du MCC dans son secteur et aussi au plan régional et national.

En concertation avec l'équipe de secteur, il appelle les accompagnateurs spirituels d'équipes.

Il veille à leur formation et à leur transmettre les axes spirituels et apostoliques du Mouvement et de sa pédagogie.

Il assure leur suivi.

Il aide l'équipe de secteur à vivre sa mission selon l'esprit de la Charte du MCC.

Selon les secteurs ou les régions, peuvent s'adjoindre soit à l'équipe de secteur, soit à l'équipe de région (cf. page 14)

- Le responsable de l'accueil des nouveaux membres
- Les correspondants des réseaux jeunes professionnels et retraités
- Le correspondant du CCFD



L'EQUIPE DE REGION

Elle est composée :

- De responsable(s) de région (cela peut se faire en couple) qui anime la région, membre de l'Equipe Nationale et du Conseil National où il représente les secteurs de la région et leurs équipiers
- De l'accompagnateur spirituel de la région
- Des responsables de secteurs
- D'un secrétaire et/ou un trésorier

Pourront s'y adjoindre le correspondant du CCFD, les correspondants des réseaux jeunes professionnels et retraités, le responsable de l'accueil des nouveaux membres lorsque ces fonctions ne sont pas assurées au niveau des secteurs.

Le Responsable de Région :

Avec l'équipe de région, il définit les objectifs à poursuivre pour la région, organise la vie de la région et veille à ce qu'elle soit partie prenante dans le tissu ecclésial local (apostolat des laïcs, CCFD, synodes ou manifestations diocésaines, autres mouvements).

Son mandat est de 3 ans. Il appelle son successeur qui reçoit sa lettre de mission des responsables nationaux.

Avec l'accompagnateur spirituel de la région, il veille à ce que toutes les équipes soient accompagnées.

Il soutient les secteurs de sa région dans la formation humaine et spirituelle des équipiers, des responsables d'équipes et de leurs accompagnateurs en faisant appel aux outils existants dans le mouvement.

L'Accompagnateur spirituel de région :

Généralement ministre ordonné, il est nommé par son Evêque à la demande de l'équipe régionale.

Il participe à la vie du MCC au plan régional et national, et apporte son soutien aux accompagnateurs de secteurs dans leur mission.

Il aide l'équipe de région à vivre sa mission selon l'esprit de la Charte du MCC.

Le correspondant du réseau Jeunes Professionnels

Partie prenante de l'équipe de secteur ou de région, il les aide à répondre au mieux aux attentes de ses jeunes membres.

Il est appelé par le responsable de région en accord avec le responsable JP France et l'accompagnateur spirituel.

Il participe aux activités du réseau JP France et en particulier au week-end annuel des correspondants.

Le Trésorier (et/ou le Secrétaire) de région :

Appelé par le responsable de région.

Il a la responsabilité, avec l'aide des responsables de secteurs, du suivi des équipes, des cotisations et des abonnements à la revue « Responsables ».

C'est lui qui assure la mise à jour du fichier GRAM pour sa région.

Le fichier GRAM permet au mouvement de mieux connaître ses membres et est vital en termes de communication interne.

Le trésorier de région participe une à deux fois par an à la réunion des trésoriers qui lui offre un lieu d'échanges d'expériences et d'aide à l'exercice de sa fonction.

Le responsable de l'accueil de nouveaux membres

L'accueil de nouveaux membres est vital pour le mouvement et leur accueil doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des régions et des secteurs.

Cet accueil est de la responsabilité conjointe du secteur et de la région et dans certain cas la région peut se doter d'un responsable de l'accueil qui aide les secteurs à accueillir les nouveaux membres.

Le correspondant du CCFD

Il assure la prise en compte des préoccupations du CCFD au sein de la région (ou du secteur) et apporte au CCFD le regard de cadres et dirigeants engagés dans l'entreprise.

Le correspondant des retraités

S'il existe, il permet à la région (ou au secteur) de porter une attention particulière à ses membres retraités et les appelle à des services pour la vie du Mouvement (accompagnateurs spirituels d'équipes, aides à l'organisation d'évènements au niveau régional ou national,...).

UN OUTIL DE PARTAGE D'EXPERIENCE

Les paragraphes précédents ont présenté les missions et objectifs des secteurs et régions ainsi que les enjeux de leur animation pour le Mouvement.

Ce livret décrit ce que le Mouvement attend des régions et secteurs en termes d'animation. Il doit être complété par un partage d'expériences.

Un « **Espace Conseil National** » (code d'accès disponible en écrivant à contact@mcc.asso.fr) accessible à partir de l'« Espace visiteur » mis pour cela à disposition sur le site en accès restreint.

Chaque nouveau responsable y trouve des documents et témoignages destinés à lui apporter une aide concrète dans sa prise de fonction.

Cet espace se divise en deux parties :

- Documents utiles : cette partie permet de partager des documents comme :
 - Des modèles de documents utiles (lettres de missions, fiches techniques, etc.)
 - Les comptes-rendus des bureaux, équipes et conseils nationaux
- Mise en commun d'expérience : partage de trucs, boîte à outils.

Cet espace est vivant et est votre propre outil. Vous pouvez l'alimenter de vos propres contributions en les adressant au secrétariat avec la mention « Espace Conseil National ».

En espace « ouvert » sont en téléchargement :

- La version électronique du présent livret
- La version électronique d'autres documents officiels du Mouvement (Charte, livret d'Equipe, etc.)

***Merci d'avoir accepté de mettre vos talents au service du Mouvement,
Et bon courage dans vos nouvelles responsabilités***

LA CARTE DES RÉGIONS



mouvement Chrétien des Cadres et dirigeants

18, rue de Varenne 75007 Paris • Tél.: 01 42 22 18 56
 contact@mcc.asso.fr • <http://www.mcc.asso.fr/>